

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET COURRIEL

Le 17 janvier 2022

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
Tour de la Bourse, C.P. 001  
800, Place Victoria, 2<sup>e</sup> étage, bureau 255  
Montréal (Québec),  
H4Z 1A2

**Objet : R-4169-2021 Phase 1 Énergir & Hydro-Québec – Demande relative aux  
mesures de soutien à la décarbonation du chauffage des bâtiments /  
DÉPÔT DE LA PREUVE DU ROÉÉ  
n/d : 1001-141**

---

Chère consœur,

Conformément à la décision de la Régie [D-2021-172](#), le ROÉÉ dépose, par la présente, sa preuve relative au dossier en rubrique. Celle-ci se compose de deux documents : son rapport principal, ainsi qu'un second rapport préparé par M. Denis Boyer, ing.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère Me Dubois, l'expression de nos sentiments distingués,

**FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE**

*(s) Gabrielle Champigny*

Gabrielle Champigny, avocate

GC/bz

cc. (par courriel) :  
M<sup>es</sup> Joëlle Cardinal et Jean-Olivier Tremblay, Hydro-Québec  
M<sup>es</sup> Hugo Sigouin-Plasse et Philip Thibodeau, Énergir, s.e.c.  
Bertrand Schepper, analyste  
Jean-Pierre Finet, analyste  
Denis Boyer, ing.  
Laurence Leduc-Primeau, Coordination ROÉÉ